



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre  
des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 7 février 2017

Monsieur le Président

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet des critères d'obtention d'une carte d'accès au service de transport pour personnes à mobilité réduite (Adapto).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marco Schank  
Député